

Communiqué de presse

Paris, le 9 octobre 2014

SODICA Corporate Finance conseille les actionnaires du Groupe HOLDIPARC et de la Polyclinique de la Manche dans la cession de leurs titres au Groupe Vedici

Le 7 octobre 2014, le Groupe Vedici a finalisé la reprise du Groupe Holdiparc et de la Polyclinique de La Manche. SODICA Corporate Finance a conseillé les 137 praticiens actionnaires dans la cession de leurs titres.

Créé en 1990, le Groupe Holdiparc regroupe aujourd'hui la Polyclinique du Parc à Caen et la Polyclinique de la Manche à St-Lô ainsi qu'une participation dans la Clinique du Val Josselin en Bretagne (clinique psychiatrique). Avec plus de 44 000 séjours par an, le Groupe est le leader dans le secteur des cliniques privées MCO en Basse-Normandie et réalise plus de 44 M€ de chiffre d'affaires. Les polycliniques du Groupe sont notamment réputées pour leurs activités en gynéco-obstétrique, chirurgie du cancer (urologie, chirurgie ORL, chirurgie digestive dont chirurgie hépatique, chirurgie gynécologique et sénologique), en orthopédie et en ophtalmologie. La Polyclinique du Parc est le seul établissement privé de Basse-Normandie à disposer d'une maternité de niveau 2A et à accueillir un centre de radiothérapie privé et un centre de médecine nucléaire.

Fondé en 2000 par le Docteur Michel Bodkier et Jérôme Nouzarède, le Groupe Vedici compte aujourd'hui 35 établissements (25 cliniques MCO, 4 cliniques SSR, 4 centres spécialisés dans le diagnostic et le traitement du cancer, 1 centre d'hémodialyse et 1 structure de HAD) principalement situés dans l'Ouest de la France - www.vedici.com

Intervenants :

Cédant

Groupe HOLDIPARC : Docteur Bruno Masson, Docteur Marc Couque, Docteur Patrick Vailhe

Conseil : Benoit Pellerin

Conseil financier : **SODICA Corporate Finance** - Guillaume Capelle, Quentin de Laâge de Meux

Conseil juridique : **FIDAL** - Christophe Mikolajczak, Frédéric Osti

Suivi juridique et comptable : **FIDORG** - Jean-Yves Dupuy, Jean-Sébastien Beau, Franck Mazie

Vendor Due Diligence: **EY** - Emmanuel Picard, Olivier Deloire, Mathieu Jaud de la Jousseinière

Acquéreur

Groupe Vedici : Docteur Michel Bodkier, Jérôme Nouzarede, Laurent Chiche, David Sylberg, Nicolas Prospert

Conseil juridique : **BRL Avocats** - Guillaume Bredon

ARCHERS - Eric Labro, Emily du Pabot du Chatelard

BCW - Bertrand Vorms, Luc Castagnet

Audit financier : **KPMG** – Vincent Delmas, Mathieu Schohn

Banque

Caisse régionale du Crédit Agricole Normandie : François Evrard, François Barboux, Philippe Jolly

Contact Presse : Sophie DANO (01 43 23 39 94)

A propos de SODICA Corporate Finance :

Au sein de Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF), SODICA Corporate Finance est spécialisé dans les opérations de fusions-acquisitions, d'ingénierie financière et boursière de taille moyenne (mid-caps). SODICA intervient notamment en support de l'activité des réseaux bancaires et des filiales du groupe Crédit Agricole.